



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N°3 Comité Directeur du 9 Novembre 2023

ELUS PRESENTS :

M. Raphaël CARRUS, Président

Mmes Chloé CULIE, Sylvie ROQUES ; MM. Guy BLAISON, Claude CABANES, Stéphane DELPRAT, Didier GINHAC, Joël GRIS, Serge JEGAT, Bernard MOMMEJA, Michel UNGRIA.

ELUS EXCUSES :

Mme Nadège MAIGNAN ; MM. Frédéric ANTONIO, Laurent AUGER, André DEYMIE, Kevin GALIBERT, Philippe GLORIES, Patrick MARTINEZ, Christian PIGOT.

ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda ALVERNHE (Assistante Administrative)

M. Madjide AMER-SAÏD (CT PFF).

1. Approbation du PV du Comité Directeur du 12 Septembre 2023

Le PV N°3 du Comité Directeur du 12 Septembre 2023 et publié sur le site du District du Tarn de Football le 27 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité des Membres présents du Comité Directeur.

2. Informations du Président

Remerciements

Le Président informe les Membres du Comité Directeur des remerciements reçus de la part de la famille DURIGON à la suite des condoléances envoyées à l'occasion du décès de Laurent DURIGON, frère d'Olivier DURIGON et fils de René DURIGON.

Tournoi d'Ici et d'Ailleurs

Le Président informe des remerciements reçus de la part de l'Association Ste-Marie à la suite de la participation du District lors du Tournoi d'Ici et d'Ailleurs organisé à Pont de l'Arn.

Dernier Comité Directeur de la LFO

Le Président donne quelques informations à la suite du dernier Comité de Ligue.

- Licences : au 28 octobre, 160 283 licences avaient été enregistrées au sein de la LFO.
- Week-end des Bénévoles à Clairefontaine : celui-ci aura lieu les 9 et 10 mars 2024.
Il concernera les bénévoles pour lesquels le weekend avait été annulé en 2023 en raison d'une problématique de transports, ainsi que les nouveaux bénévoles à désigner au titre de la saison 2023-2024.
- Journée Nationale des Bénévoles : celle-ci aura lieu à Lyon les 23 et 24 mars 2024 dans le cadre d'un match international de l'Equipe de France.
- Dotation de mini buts : une action de dotation de mini-buts à l'attention de tous les clubs possédant une école de football est à l'étude.
- Le Président et Guy BLAISON ont pris part à une soirée organisée par le club D'ALBI MARSSAC TFA sur le thème des agressions sexuelles.
- Le Président mentionne plusieurs réclamations de clubs en raison d'actes de discrimination raciale au bord des terrains.

3. Présentation du Plan d'Actions Techniques de la saison 2023-2024

Le CT PPF Madjide AMER-SAID présente le Plan d'Actions Techniques de la saison 2023-2024 et en particulier les principales évolutions par rapport à la saison 2022-2023.

Formation

Le CT PPF présente le nouveau dispositif. Une nouvelle attestation fédérale (CFI) remplace les modules. Les CFI concernent les catégories seniors, U14 à U19 (Foot Jeunes à 11), U10-U13 (Foot à 8) et U6-U9. L'organisation des CFI est également mise en avant.

Il y aura également la mise en place de deux attestations fédérales spécifiques : Ethnique et Intégrité et Foot en Marchant.

Accompagnement Clubs

La licence Educateur ou Animateur Fédéral devient obligatoire pour les clubs, afin de pouvoir bénéficier de l'aide du DTF (Statut des Educateurs).

Développement et Animation des Pratiques

Création d'un club des Responsables Techniques de clubs.

Création d'un Conseil des Jeunes Footballeurs

Football Loisir : mise en place des quelques actions.

Programme de Performance Fédéral

Le PPF concerne les catégories U12 à U16 garçons et filles. Un tournoi interdistricts sera organisé le mercredi 12 juin 2024.

Centres de Perfectionnement : le CT PPF fait état de difficultés à trouver des terrains dans le secteur Nord du Tarn.

Foot en milieu scolaire : ouverture d'une nouvelle section à Albi (collège Balzac).

Suite à cette présentation, le Plan d'Actions Techniques 2023-2024 est soumis à l'approbation des Membres du Comité Directeur et est approuvé à l'unanimité des Membres présents.

4. Informations du Trésorier Général

4.1. Validation des comptes au 30 Juin 2023

Le Trésorier Général présente les comptes.

Ces derniers sont soumis à l'approbation des Membres du Comité Directeur et approuvés à l'unanimité des Membres présents.

4.2. Dispense des Cotisations proportionnelles aux clubs et sections ayant des équipes Loisirs

Cette disposition est soumise au vote des Membres du Comité Directeur et est approuvée à l'unanimité des Membres présents.

4.3. Subventions aux sections sportives

Les subventions suivantes sont proposées :

- CASTRES : Collège Thomas PESQUET
 - o Subvention pédagogique : 3 500 €
- MAZAMET : Collège Jean Louis Etienne
 - o Subvention pédagogique : 500 €
 - o Mise à disposition de l'éducateur : 1 800 € au club de PAYS MAZAMETAİN FC.
- ALBI : Collège Balzac
 - o Subvention pédagogique : 600 euros.

L'octroi de ces subventions est soumis au vote des Membres du Comité Directeur et est approuvé à l'unanimité.

4.4. Date d'application des amendes pour défaut de licence

Cette date est fixée au 1er décembre 2023 pour toutes les catégories.

5. Informations du Secrétaire Général

5.1. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du 2 décembre 2023 aura lieu dans les locaux de Trifyl à Labessière-Candeil.

Ordre du Jour :

Le Secrétaire Général présente l'ordre du Jour de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour du Comité Directeur est approuvé à l'unanimité des Membres présents du Comité Directeur.

5.2. Modifications des Règlements Généraux qui seront présentées lors de l'AG d'hiver

- Suppression de l'obligation de double licence joueur / dirigeant pour les remplaçants officiant comme arbitres assistants
- Ententes en Coupe du Tarn alors qu'une des équipes des clubs en entente est également engagée

Ces propositions de modifications sont soumises au vote des Membres présents du Comité Directeur et sont approuvées à l'unanimité.

5.3. Actes de candidature dans les Commissions :

- CDA : Mme MOUSSAOUI Hémène
- Equipe Technique Départementale
 - o TAÏDER Rachid
 - o MILHAU Max.

Ces candidatures sont soumises au vote des Membres présents du Comité Directeur et sont validées à l'unanimité.

5.4. Ententes

Le Secrétaire Général présente la liste des Ententes pour la saison 2023-2024 et la soumet au vote des Membres présents du Comité Directeur.

Les Ententes soumises au vote des Membres présents du Comité Directeur sont validées à l'unanimité.

5.5. Point sur les licenciés au 9 novembre 2023

En comparaison avec le 9 novembre 2023, on constate une forte augmentation du nombre de licenciés : +901. Cette augmentation concerne toutes les catégories (sauf arbitres, Foot Loisir et Animateurs).

Il est à noter que certains clubs sont dans l'obligation de refuser des enfants, faute d'un nombre suffisant d'éducateurs.

5.6. Réunion des Secrétaires de clubs

Cette réunion a eu lieu le 16 octobre 2023, avec 17 participants.

Remerciements à Fernanda ALVERNHE et Cyril GARCIA pour leur prestation durant cette réunion, avec à noter un excellent retour des clubs.

6. Informations de la Commission du Statut des Educateurs

Didier GINHAC, Président de la Commission du Statut des Educateurs, présente le tableau des obligations en matière d'encadrement en lien avec la réforme des formations.

Il précise que de moins en moins d'amendes sont perçues et fait état de la difficulté de réception des organigrammes de la part des clubs.

7. Informations de la Commission des Pratiques

La Commission des Pratiques informe que les contrôles de plateaux et criteriums débutent le 11 novembre 2023. Il convient avant tout de vérifier que les joueurs remplaçants assurent effectivement la fonction d'arbitres assistants.

La Commission des Pratiques informe que les conditions climatiques actuelles vont conduire à programmer de nombreuses rencontres de rattrapage. De ce fait, des rencontres peuvent être planifiées le 23/24 décembre 2023 et les 6 /7 janvier 2024.

8. Informations de la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de la Commission Départementale des Arbitres donne les résultats de la FIA qui a eu lieu les 14, 15 et 22 octobre 2023.

Sur 27 inscrits, 26 ont été reçus dont un candidat de Haute-Garonne. Ont été reçus 7 JA, 3 TJA et 15 seniors dont la liste suit :

Nom	Prénom	Club
AMAAOUCH	Ibrahim	ALBI MARSSAC TF A
BOUTE	Samy	ALBI US
CARDINAL	Adrien	AUTAN US
AMALRIC	Baptiste	BLAN AS
ABDOU NAHOUDA	Andjilina	CERCLE DES LEGENDES
BACO	Abdillah	CERCLE DES LEGENDES
NAZIRO	Said	CERCLE DES LEGENDES
DEMONCHY	Mael	CORDES US
YAGOUB	Abdelkader	GRAULHET FC
KARAKAS	Marie	LAVAU FC
LONGATTE	Jérémy	LE GARRIC FC
AMELLAL	Aris	LE SEQUESTRE LA MYGALE
PEREZ LEON	Jérémie	LE SEQUESTRE LA MYGALE
AFAKIR	Yanis	PAYRIN RIGAUTOU AS
ARTIERES DA CRUZ	Clément	PAYS AGOUT FC
BONACORSI	Alyzée	PAYS AGOUT FC
CHANE FAT	Patrice	PAYS GAILLACOIS LAGRAVE
BAKIR	Nourredine	PAYS GAILLACOIS LAGRAVE
REGUIG	Yassin	PAYS GAILLACOIS LAGRAVE
DJOUMOI	Zouhairi	PAYS MAZAMETAIN FC
PARASKEVAS	Télémakhos	PAYS MAZAMETAIN FC
ALCARAZ	Benjamin	PUYGOUZON RANTEIL FC
JALBY	Steven	ST JUERY O
ARCAMBAL	Lucas	THORE FC 81
ALVERNHE	David	VALENCE VALDERIES FC

Le Président de la CDA indique que par rapport au Statut de l'Arbitrage :

- Avant examen : 23 clubs en infraction dont 1 de Ligue et 2 D1
- Après examen : 17 clubs en infraction dont 2 de D1.

Conclusion : ce sont essentiellement des clubs qui ont déjà des arbitres qui ont continué à en former.

La liste des candidats arbitres reçus lors de la FIA est soumise à l'approbation des Membres présents du Comité Directeur qui la valident à l'unanimité.

9. Services civiques en intermédiation (DTF/CLUBS)

7 clubs ont demandé l'agrément en intermédiation :

- ALBI US
- BRIATEXTE AS
- CASTRES US
- LABRUGUIERE US X2
- ST JUERY O X 3
- ST SULPICE US X 2
- THORE FC 81

La plupart des jeunes volontaires débutent le 23 octobre ou le 1er novembre 2023.

En l'absence d'autres questions ou informations diverses, le Président clôture la séance.

Le Secrétaire Général
Bernard MOMMEJA



Le Président
Raphaël CARRUS

